



**HAL**  
open science

## Des lieux pour apprendre.

Baptiste Marque

► **To cite this version:**

Baptiste Marque. Des lieux pour apprendre.. Historiens et géographes, 2024, 465, pp.148-157. hal-04660553

**HAL Id: hal-04660553**

**<https://hal.science/hal-04660553v1>**

Submitted on 24 Jul 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

## Des lieux pour apprendre.

Tentative de définition et de spatialisation des lieux d'éducation dans l'Athènes des Ve et IVe siècles a.C.

Τληπολέμου

ό τόπος.

La place de

Τλέπολέμος<sup>1</sup>.

Tlépolémos, éphèbe de la cité d'Andros dans l'archipel des Cyclades, a laissé sa trace en gravant son nom sur une plaque de marbre du gymnase. Cette inscription topique, ou *Toposinschrift*, est un marqueur de l'occupation humaine et de l'utilisation de l'espace empreint de sensibilité : elle attribue un caractère vivant à des lieux du passé. Comme nos élèves du XXIe siècle souhaitent laisser une trace de leur passage dans les salles de cours, les éphèbes du monde antique marquent, par des *graffiti*, leur présence dans le γυμνάσιον – gymnase – et la παλαίστρα – palestres.

Bien que la datation de cette inscription soit impossible<sup>2</sup>, sa présence sur une plaque de marbre – vraisemblablement une partie d'un banc – du gymnase renforce la fonction éducative de ce lieu. L'éducation dans les cités antiques se concentrerait dans les gymnases et les palestres. Dès lors, les lieux d'éducation seraient à l'extérieur des murs des cités jusqu'aux environs du IVe siècle a.C. Tel est le postulat communément accepté pour la Grèce classique quant à l'enseignement et à ses espaces.

---

<sup>1</sup> Inv. L 40, musée de Palaiopolis. Plaque de marbre blanc brisée aux arêtes antérieures et sur le côté gauche. Dimensions : 8-8,5 cm hauteur x 33cm largeur x 31 cm profondeur. Lettres : 2,1 cm in PETROCHILOS N., « Graffiti du Gymnase d'Andros » in *Bulletin de correspondance hellénique*, Volume 132, livraison 1, 2008, p. 410. Traduction de Baptiste Marque.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 426

En effet, les sources archéologiques et littéraires tendent à montrer que ces édifices étaient originellement érigés en dehors des cités, notamment pour leur fonction d'entraînement militaire<sup>3</sup>. Jean DELORME explique ainsi que les gymnases et les palestres, à l'exception de ceux de Delphes et de Syracuse, ne sont construits à l'intérieur des limites des cités qu'à partir du III<sup>e</sup> siècle a.C.<sup>4</sup> Il se sert notamment de l'exemple significatif du gymnase de Nicée<sup>5</sup>, construit en tant que centre géométrique de la cité anatolienne, pour insister sur le fait que ces lieux d'éducation deviennent alors des éléments centraux de la cité. De plus, cela en fait également des éléments de datation distinguant l'époque classique, où les gymnases sont à l'extérieur des cités, de l'époque hellénistique, où ces derniers sont à l'intérieur. Jean DELORME leur attribue des fonctions intellectuelles avec l'arrivée des sophistes.<sup>6</sup> Henri-Irénée MARROU insiste quant à lui sur le tournant de la première doctrine sophistique avec Isocrate au IV<sup>e</sup> siècle a.C.<sup>7</sup> Bernard LEGRAS reprend ces éléments pour faire des gymnases les centres de savoir où un maître enseigne à un disciple sans lien familial<sup>8</sup>.

Ces différents travaux affirment le rôle incontestable des gymnases et des palestres dans la formation physique et intellectuelle du monde grec. Néanmoins, qu'en est-il des autres lieux d'éducation ? Doit-on assumer que, hormis dans ces structures, les citoyens grecs ne bénéficiaient pas d'éducation par la cité ? Est-il donc totalement établi que, jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle a.C., tous les lieux publics d'éducation étaient en dehors des murs ? Partir de ces postulats est donc assumer que l'éducation est uniquement une affaire familiale dans l'enceinte de la cité. Pourtant, Platon ne propose-t-il pas l'âge de 6 ans comme début d'une éducation par la cité<sup>9</sup> ? Dans ce cas, les gymnases et palestres ne doivent pas être les seules structures concernées.

---

<sup>3</sup> ARISTOPHANE, *La Paix*, 356 ; XÉNOPHON, *Le commandant de la cavalerie*, III, 1 et 14 ; XÉNOPHON, *Helléniques*, VI, 5, 49

<sup>4</sup> DELORME J., *Gymnasion, Etude sur les monuments consacrés à l'éducation en Grèce (des origines à l'Empire romain)*, Paris, Editions E. de Boccard, 1960, p. 442

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 443

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 462

<sup>7</sup> MARROU H.-I., *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité, Tome 1, Le monde grec*, Paris, Editions du Seuil, 1948, p. 85

<sup>8</sup> LEGRAS B., *Education et Culture dans le monde grec. VIII<sup>e</sup> siècle av. J.C. - IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.*, Paris, Armand Colin, 1998, rééd. 2004, p. 52

<sup>9</sup> PLATON, *Les Lois*, VII, 810a

Il est remarquable de souligner que les précédents travaux de recherche se concentrent uniquement sur les rôles éducatifs de ces lieux, sans ouvrir les pratiques éducatives des cités antiques à d'autres espaces.

Cet article s'inscrit dans la poursuite de ces approches en tentant d'appréhender les lieux éducatifs au-delà des gymnases et des palestres pour, peut-être, montrer que la cité prend bien en charge ces aspects à l'intérieur même de ses murs, et ce avant le IV<sup>e</sup> siècle a.C. Dès lors, pour compléter les précédents travaux, il est important de soulever les problèmes suivants : quels sont les lieux d'éducation à Athènes *intra-muros* aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles a.C. ? Comment, par conséquent, établir ce que sont les lieux d'éducation antique ?

Dans l'objectif de contribuer à l'avancée de ces questionnements, une tentative de définition des aspects éducatifs des différentes structures de la cité d'Athènes sera réalisée. Cette volonté s'appuie sur les connaissances établies par les auteurs précédents. Cette tentative de définition sera couplée de réalisations cartographiques de ces éléments pour donner à voir l'organisation spatiale de la thématique. L'approche du présent article diffère des précédentes sur plusieurs points. Tout d'abord à travers le questionnement des composantes d'un lieu éducatif antique. Ensuite, par l'ouverture de champs de l'étude aux structures de la cité, en mettant de côté les gymnases et les palestres. Enfin, par l'appréhension spatiale de l'organisation éducative de la cité d'Athènes.

Ainsi, cet article est organisé de la façon suivante : une première section sera centrée sur la présentation du cadre d'étude au niveau spatial, au niveau temporel et du choix de vocabulaire. Une deuxième section permettra d'analyser les représentations cartographiques et de questionner les éléments choisis. Une troisième section visera à établir les résultats obtenus pour en tirer les composantes des lieux éducatifs.

## I – Cadre de l'étude : Athènes et sa périphérie aux Ve et IVe siècles a.C.

### A – Bornes spatiales et chronologiques

Le cadre spatial de l'étude est Athènes. La cité de Pallas est une des cités les mieux documentées par les sources, tant archéologiques que littéraires. Dès lors, il apparaît évident de s'en servir pour mener à bien une étude sur les lieux d'éducation. Toutefois, il est important de souligner le caractère spécifique de celle-ci : ce qui est mis en évidence en Athènes ne vaut pas règle pour toutes les cités grecques. Néanmoins, cela permet de dégager des lignes de conduite ou, tout du moins, d'ouvrir vers de nouvelles réflexions.

Ainsi, l'étude des lieux d'éducation s'intéresse d'emblée au phénomène urbain. La ville ἄστυ – *asty* – et la périphérie d'Athènes sont donc les échelles spatiales de référence. Un des objectifs de cette recherche est bien de questionner la présence de lieux d'éducation, autres que les gymnases et les palestres de la périphérie, dans la ville même. Les données cartographiées prennent appui sur des relevés et des synthèses récentes, notamment établies par John M.C.K. CAMP II<sup>10</sup> et Gaëlle COQUEUGNIOT<sup>11</sup>, sur les monuments d'Athènes et de son ἀγορά – *agora* – à travers les siècles.

En ce qui concerne les bornes chronologiques, les Ve et IVe siècles a.C. sont les éléments de datation retenus. Le Ve siècle a.C. tout d'abord puisque ce dernier est le témoin de l'apparition des sophistes qui se veulent des professionnels de l'enseignement. Les gymnases et les palestres commenceraient dès lors à voir leurs fonctions sportives enrichies de dimensions intellectuelles<sup>12</sup>. Ce serait lors de ce siècle que des lieux se verraient attribuer des fonctions éducatives autres que physiques. Il correspond donc au premier repère de l'étude.

Le second repère temporel, à savoir le IVe siècle a.C., permet de questionner l'évolution entreprise un siècle auparavant. En effet, des gymnases et des palestres apparaissent à l'intérieur des murs de la cité d'Athènes au IIIe siècle a.C.<sup>13</sup> Les changements entrepris sont donc avérés. Mais qu'en est-il de cet entre-deux ?

---

<sup>10</sup> M.C.K. CAMP II J., *The Athenian Agora. Site Guide*, Princeton, The American School of Classical Studies at Athens, 2010, rééd. 2015, pp. 17-20

<sup>11</sup> COQUEUGNIOT G., « L'agora et ses bâtiments », in *Les Dossiers d'Archéologie*, n°342, novembre décembre 2010, pp. 72-79

<sup>12</sup> DELORME J., *Op cit.*, p. 462

<sup>13</sup> DELORME J. *Op cit.*, p. 442

N'y aurait-il donc aucun lieu d'éducation *intra-muros* avant le III<sup>e</sup> siècle a.C. ? C'est dans le but d'apporter des pistes de réflexion face à cette interrogation que le IV<sup>e</sup> siècle a.C. est la borne temporelle de fin de l'étude. L'objectif visé est donc bien de questionner cette période de transition où des fonctions de formation intellectuelle, portées par les sophistes, pénètrent la cité.

## B – Vocabulaire employé

Selon Werner JAEGER<sup>14</sup>, ce serait avec les sophistes que la *παιδαγωγία* – *paidagogia* – serait née : la conduite des enfants. Le fondement de ce néologisme est la *παιδεία* – *paideia* –, le concept de culture des sophistes, à savoir l'éducation.

La *paideia* est un concept changeant qui incarne à la fois le processus, à savoir l'éducation, et la finalité, c'est-à-dire être éduqué<sup>15</sup>. C'est le terme de référence pour cette étude. Les points clés de compréhension, qui justifient l'usage de ce terme dans les propositions cartographiques et comme élément de critère pour les lieux d'éducation, sont des paroles prêtées à Protagoras par Platon :

Ἐκ παίδων μικρῶν ἀρξάμενοι, μέχρι οὐπερ ἂν ζῶσι, καὶ διδάσκουσι καὶ νοουθετοῦσιν.

En réalité, on commence dès l'enfance et l'on continue durant toute la vie les leçons et les exhortations<sup>16</sup>.

---

<sup>14</sup> JAEGER W., *Paideia: the ideals of Greek culture, Vol. I, Archaic Greece, The Mind of Athens*, New York, Orford University Press, 1986, p. 300

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 303

<sup>16</sup> PLATON, *Protagoras*, 325c. Traduction d'Alfred Croiset in PLATON, *Protagoras*, Paris, Les Belles Lettres, 1997, rééd. 2019

Ἐπειδὴν δὲ ἐκ διδασκάλων ἀπαλλαγῶσιν, ἡ πόλις αὐτοὺς τε νόμους ἀναγκάζει  
μανθάνειν καὶ κατὰ τούτους ζῆν.

Quand [les enfants] sont libérés de l'école, la cité à son tour les forces à  
apprendre les lois et à y conformer leur vie<sup>17</sup>.

Ainsi, l'éducation n'est pas un concept lié uniquement aux établissements scolaires ou aux pratiques familiales. La *paideia* est affaire de la cité puisque son objectif final est l'apprentissage de la citoyenneté. Werner JAEGER montre parfaitement qu'au Ve siècle a.C., les idées nouvelles sur l'enseignement portent sur l'apprentissage véhiculé par la cité-Etat, à travers le pouvoir politique et l'éducation<sup>18</sup>.

Par conséquent, *paideia* est le terme choisi pour réunir les différents lieux d'éducation sur les périodes concernées. Celui-ci permet d'allier une réflexion sur l'enseignement et sur les fonctions des monuments publics. De plus, cela permet d'éviter l'écueil de la désignation de monuments qui peut varier, notamment pour les gymnases et les palestres. En effet, le statut diffère selon les cités et le vocabulaire employé, qui pourrait désigner une activité et non un lieu, pose question<sup>19</sup>. Dans le but d'harmoniser les dénominations, tout en transmettant l'idée sous-jacente à l'étude, les propositions cartographiques sont orientées par ce terme.

## **II – Propositions de cartographie des structures de *paideia***

### **A – Croquis des structures de *paideia* dans la périphérie d'Athènes au IVe siècle a.C.**

---

<sup>17</sup> *Ibid.*, 326c

<sup>18</sup> JAEGER W., *Op cit.*, p. 321

<sup>19</sup> DELORME J., *Op cit.*, p. 253 et p. 270

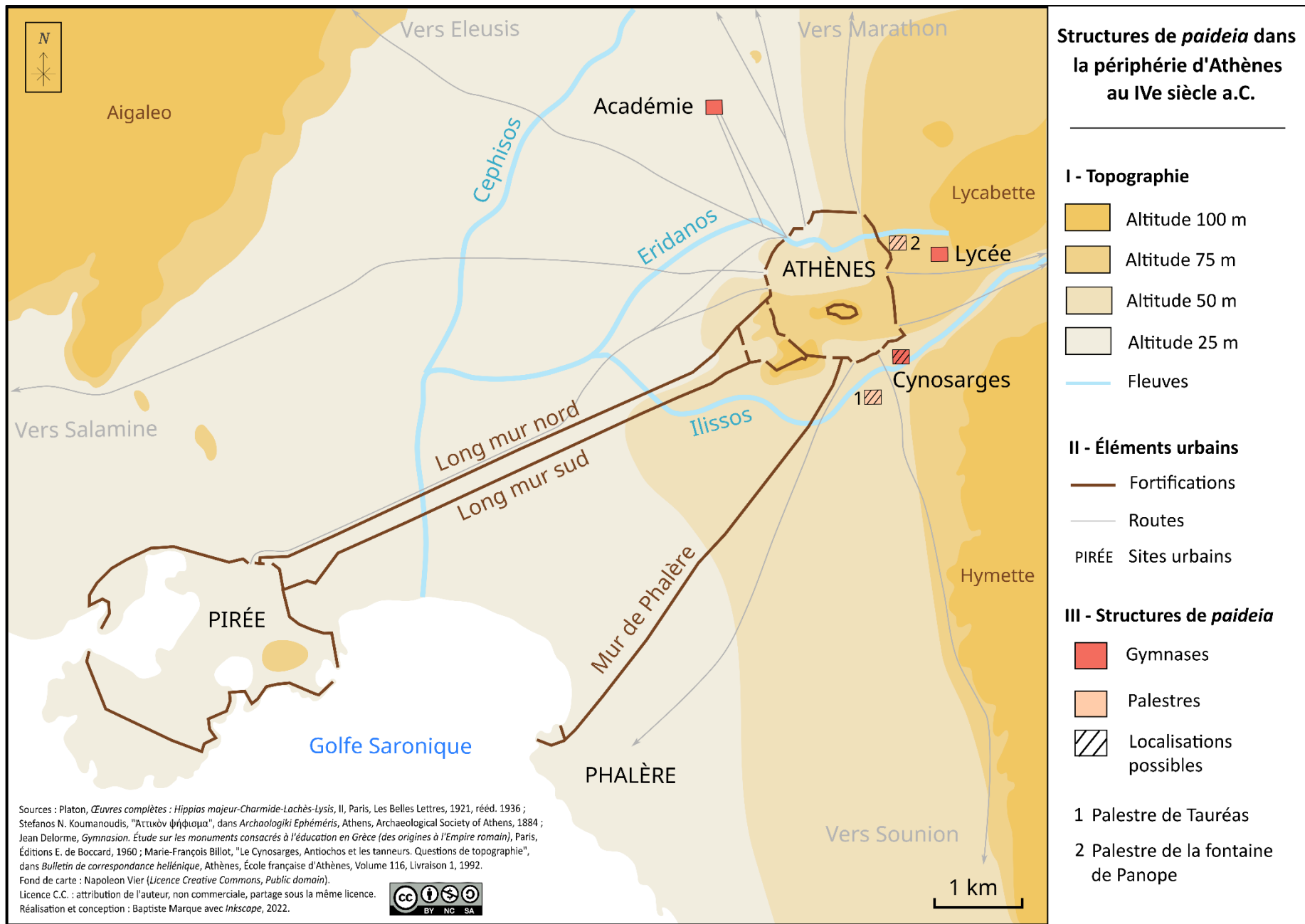


Figure 1- Croquis des structures de *paideia* dans la périphérie d'Athènes au IV<sup>e</sup> siècle a.C.



Le premier élément cartographique présente les structures de *paideia* de la périphérie d'Athènes au IV<sup>e</sup> siècle a.C. Ce croquis répond au postulat que les lieux d'éducation sont à l'extérieur de l'enceinte de la cité, à savoir les gymnases et les palestres. Visuellement ces derniers sont mis en avant par des figurés ponctuels de couleur rouge et orange. Au IV<sup>e</sup> siècle a.C., cinq lieux d'éducation sont connus par les sources :

- Le gymnase de l'Académie ;
- Le gymnase du Lycée ;
- Le gymnase du Cynosarges ;
- La palestre de Tauréas ;
- La palestre de la fontaine de Panops.

Les sites de l'Académie et du Lycée sont attestés par des fouilles archéologiques<sup>20</sup>. En revanche, les autres lieux sont soumis à différentes suppositions. Par conséquent, il est nécessaire de souligner que cette proposition cartographique met en avant certains choix de localisation. Le figuré de surface, incarné par les hachures noires, permet de souligner le caractère possible de ces emplacements.

En premier lieu, la localisation du Cynosarges est soumise à débat. Marie-Françoise BILLOT synthétise avec précision les différentes hypothèses<sup>21</sup> tout en délivrant d'autres interprétations possibles. C'est l'une d'entre elles qui est appliquée dans ce croquis. Ainsi, selon l'hypothèse de Thomas Henry DYER<sup>22</sup>, le Cynosarges serait proche des portes Diomeia et Ithoniennes – dont les emplacements ne sont pas arrêtés – entre le rempart et la rivière. En effet, les sources littéraires ne mentionnent jamais la traversée de l'Ilissos<sup>23</sup>, ce qui justifierait la localisation de celui-ci sur la rive droite.

---

<sup>20</sup> Voir LYGOURI E., « Excavating an Ancient Palaestra in Athens », in *Excavating Classical Culture. Recent Archaeological Discoveries in Greece*, Oxford, Archaeopress, Classical Archaeology, 1, 1031, 2002, pp. 203–212 et CARUSO A., « A New Athenian Gymnasium from the 4<sup>th</sup> Century BC? », in *Development of Gymnasia and Graeco-Roman Cityscape*, Berlin, Edition Topoi, Volume 58, 2018, pp. 197-214

<sup>21</sup> BILLOT M.-F., « Le Cynosarges, Antiochos et les tanneurs. Question de topographie », in *Bulletin de correspondance hellénique*, Volume 116, Livraison 1, 1992, pp. 119-156

<sup>22</sup> DYER T. H., *Ancient Athens, its History, Topography and Remains*, London, Forgotten Books, 1873, rééd. 2012, pp. 105-107

<sup>23</sup> DIOGÈNE LAËRCE, *Vies*, VI, 13

Marie-Françoise BILLOT souligne ainsi que ces différents arguments sont solides et appuient la localisation du site au sud-est de la cité<sup>24</sup>, entre l’Ilissos et les portes. C’est donc la localisation retenue pour ce site. Toutefois, il est essentiel d’insister sur le fait que celle-ci est le résultat partial d’un choix de représentation sur le croquis.

En ce qui concerne la palestre de Tauréas, cette dernière est mentionnée par Platon comme cadre spatial de son dialogue *Charmide*. En effet, Socrate ouvre la discussion en précisant sa destination :

Καὶ δὴ καὶ εἰς τὴν Ταυρέου παλαίστραν τὴν καταντικρὸ τοῦ τῆς Βασίλης ἱεροῦ εἰσῆλθον.

Je me rendis donc à la palestre de Tauréas, en face du sanctuaire de Basilé<sup>25</sup>.

La palestre de Tauréas existe donc au IV<sup>e</sup> siècle a.C. et se situe en dehors des murs d’Athènes. Jean DELORME précise encore qu’elle se serait située entre les portes Diomeia et Ithoniennes du sud de la cité<sup>26</sup>. Ceci justifie un placement sur le croquis près du fleuve Ilissos pour garantir un approvisionnement en eau – même si les techniques d’aménagement hydraulique pourraient permettre un éloignement. Etant donné que les sources littéraires ne spécifient pas un emplacement aux pieds des remparts, ce qui est un marqueur visuel fort, la localisation retenue est celle sur la rive du fleuve la plus éloignée de la ville. Des données archéologiques renforceraient également l’orientation entre les portes de la cité.

De plus, des prospections réalisées en 1884<sup>27</sup> et en 1965<sup>28</sup> ont mis au jour des stèles et un ὄρος – *horos* – une borne de pierre délimitant une propriété – au sud de l’Acropole, aux actuelles rues Syngrou et Chatzichristou.

---

<sup>24</sup> BILLOT M.-F., *Op cit.*, pp. 131-132

<sup>25</sup> PLATON, *Charmide*, 153a. Traduction d’Alfred Croiset in PLATON, *Œuvres complètes : Hippias majeur – Charmide – Lachès – Lysis*, II, Paris, Les Belles Lettres, 1921, rééd. 1936

<sup>26</sup> DELORME J., *Op cit.*, p. 441

<sup>27</sup> KOUMANOUDIS S.N., « Ἀττικὸν ψήφισμα », in *Archaologiki Ephéméris*, Athens, Archeological Society of Athens, 1884, pp. 161-166

<sup>28</sup> *Archaologikon Deltion*, volume 20, 1965, pp. 68-69

Ces vestiges seraient attribués au sanctuaire mentionné par Platon de Basilé, Codros et Nélée. Par conséquent, la localisation retenue sur le croquis est envisageable pour répondre à la fois aux données archéologiques et aux sources littéraires.

En dernier lieu, le choix du positionnement de la palestre de la fontaine de Panope répond aux allusions que Platon attribue à Socrate dans son dialogue *Lysis*. La palestre y est encore une fois le cadre spatial :

Ἐπορευόμεν μὲν ἐξ Ἀκαδημείας εὐθὺς Λυκείου τὴν ἔξω τεῖχος ὑπὲρ αὐτὸ τὸ τεῖχος. ἐπειδὴ δ' ἐγενόμην κατὰ τὴν πυλῖδα ἧ ἢ Πάνοπος κρήνη

Je revenais de l'Académie directement au Lycée par la route qui longe le mur extérieur. Arrivé près de la poterne où se trouvait la fontaine de Panope<sup>29</sup>  
[...]

Καὶ ἅμα λαθὼν τὸν Κτήσιππον προσῆ' εἰς τὴν παλαίστραν· οἱ δ' ἄλλοι ὕστεροι ἡμῶν ἦσαν.

En même temps, je prends le bras de Ctésippe et je me dirige vers la palestre suivi de tous les autres<sup>30</sup>.

A partir des éléments fournis par Platon, Jean DELORME dresse une situation spatiale possible de la palestre : sur la route entre l'Académie et le Lycée, au pied des murs nord, près de la porte Diocharès<sup>31</sup>. Sur le croquis, la palestre a donc été placée sur la rive gauche du fleuve Eridanos, près des murailles et de la porte.

Ces éléments cartographiés permettent de mettre en avant les lieux d'éducation emblématiques de la périphérie d'Athènes au IV<sup>e</sup> siècle a.C. : l'Académie, le Lycée, le Cynosarges, associés à leurs palestres privées, ainsi que celles de Tauréas et de la fontaine de

---

<sup>29</sup> PLATON, *Lysis*, 203a. Traduction d'Alfred Croiset in PLATON, *Lysis*, Paris, Les Belles Lettres, 1999, rééd. 2002

<sup>30</sup> *Ibid.*, 206e. Traduction d'Alfred Croiset in PLATON, *Lysis*, Paris, Les Belles Lettres, 1999, rééd. 2002

<sup>31</sup> DELORME J., *Op cit.*, p. 60

Panope. Cependant, la cité n'est pas dénuée de structures de *paideia* à l'intérieur de son enceinte.

## **B - Croquis des structures de *paideia* à Athènes au Ve siècle a.C.**

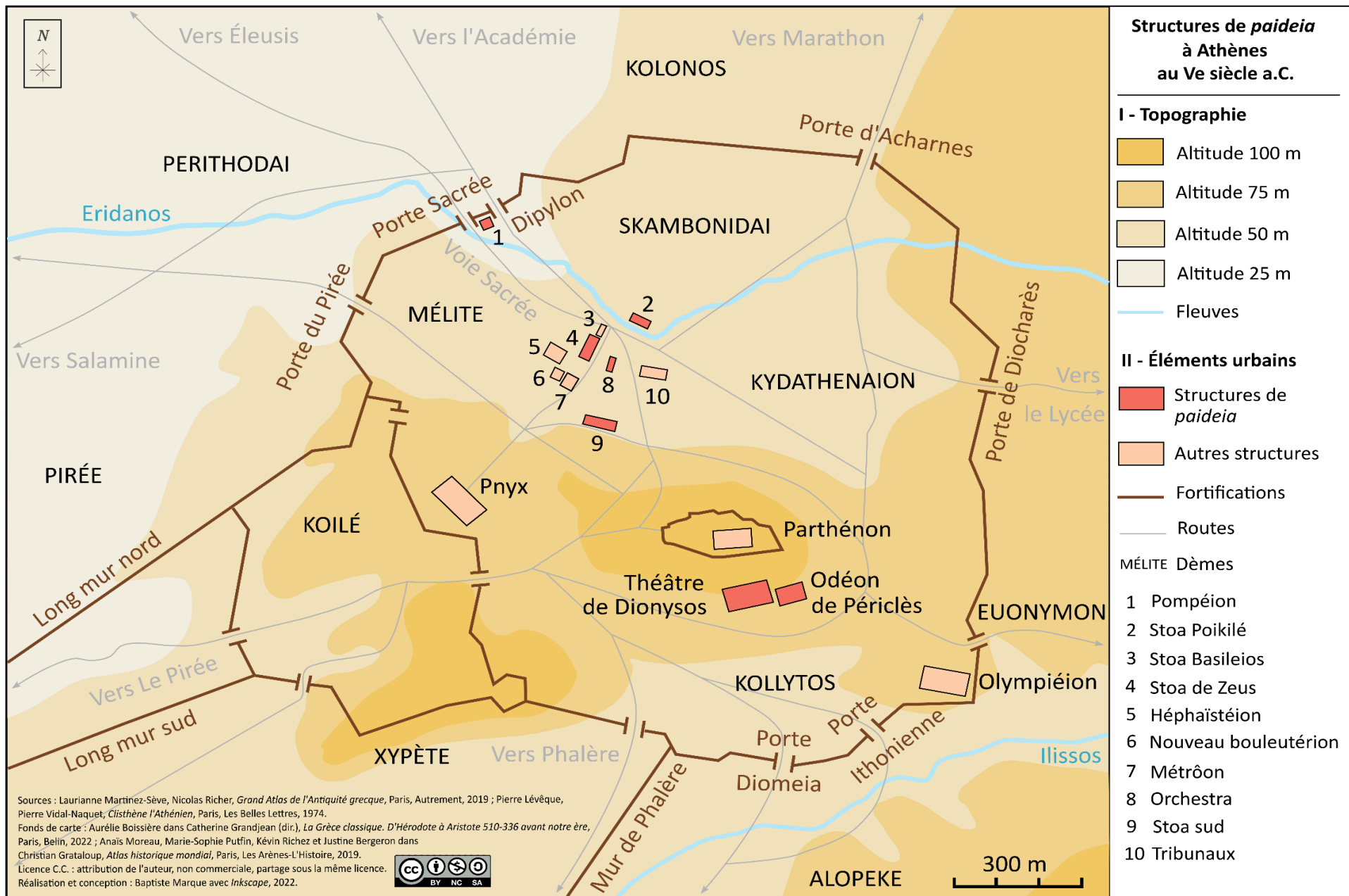


Figure 2 - Croquis des structures de *paideia* dans l'Athènes du Ve siècle a.C.

L'élément cartographique suivant présente les structures de *paideia* dans la cité d'Athènes *intra-muros* au Ve siècle a.C. Ce croquis questionne donc le postulat qu'il n'y aurait pas de lieu d'éducation à l'intérieur de l'enceinte de la cité. Pourtant, différents éléments urbains, mis en valeur par des figurés ponctuels de couleur rouge, peuvent être retenus : le πομπεῖον – *pompéion* –, les στοαί – *stoai* –, le θέατρον – *théatrôn* – théâtre, l'ὄδαιον – *ōideion* – l'odéon et l'ὀρχήστρα – *orchestra*.

En premier point, le *pompéion* apparaît comme un lieu d'éducation en raison de trois éléments clés. Tout d'abord, c'est un espace de pratique physique dont Pausanias renseigne sur son rôle de palestre<sup>32</sup>. Les postulats précédemment admis en font donc d'office un lieu d'éducation. Ensuite, le deuxième élément significatif est son caractère de formation intellectuelle. Plutarque<sup>33</sup> et Diogène Laërce<sup>34</sup> décrivent des bâtiments décorés de figures d'orateurs, de poètes et de philosophes, dont Socrate lui-même. Enfin, l'élément le plus significatif est sa capacité à transmettre une culture civique. Cette caractéristique prend corps lors des Petites et des Grandes Panathénées, où le lieu servait respectivement de départ de la procession et de cadre d'élaboration au πέπλος – *péplos* –, la tunique de la déesse.

En deuxième point, les *stoai* se distinguent comme des lieux de rencontre, de sociabilité, d'échanges et, surtout, comme « des installations publiques accessibles à tous les citoyens »<sup>35</sup>. C'est ici le point central qui en fait un lieu d'éducation : le partage de la culture citoyenne athénienne. Bien que toutes les *stoai* partagent les mêmes composantes, certaines voient leur fonction se spécialiser. C'est le cas de la στοά βασιλείος – *stoa basileios* – qui, en tant que siège de l'archonte-roi dédié au domaine de la justice<sup>36</sup>, n'est pas représentée sur ce croquis comme un lieu d'éducation. C'est également le cas de la στοά ποικίλη – *stoa poikilé* qui, à l'inverse,

---

<sup>32</sup> PAUSANIAS, *Description de la Grèce*, I, 2-4

<sup>33</sup> PLUTARQUE, *Œuvres morales*, 839c

<sup>34</sup> DIOGÈNE LAËRCE, *Vies*, II, 43

<sup>35</sup> COQUEUGNIOT G., « L'agora et ses bâtiments », in *Les Dossiers d'Archéologie*, n°342, novembre décembre 2010, p. 76

<sup>36</sup> PLATON, *Théétète*, 263d ; PLATON, *Eutyphron*, 2a

est bien mise en valeur comme un lieu éducatif. Pausanias en fait une description forte la marquant comme un lieu privilégié des discussions philosophiques<sup>37</sup>.

Diogène Laërce renforce cet aspect en expliquant la fondation d'une école qui lui est associée, celle du Portique par le philosophe Zénon de Kition en 301 a.C.<sup>38</sup> Cette fondation renforce bien le caractère intellectuel ou, tout du moins de formation, qui est associé à ces lieux.

En troisième point, le théâtre se révèle être un lieu d'éducation en raison des fonctions religieuses, culturelles et politiques dont il fait preuve. En effet, le théâtre d'Athènes est associé au sanctuaire de Dionysos Eleuthéus<sup>39</sup> comme le prouve les données archéologiques explicitées par Jean-Charles MORETTI<sup>40</sup>. C'est cette association entre théâtre et religion qui pousse Marie-Françoise BASLEZ à considérer cet espace comme un lieu d'éducation civique : « le théâtre est donc conçu comme un enseignement moral et culturel, adressé au public, c'est-à-dire à la cité »<sup>41</sup>. La pièce des *Grenouilles* d'Aristophane est également convoquée en tant que preuve à travers les propos d'Euripide :

Ἔπειτ' ἀπὸ τῶν πρώτων ἐπῶν οὐδὲν παρήκ' ἂν ἀργόν, ἀλλ' ἔλεγεν ἡ γυνή τέ μοι  
χῶ δούλος οὐδὲν ἦττον, χῶ δεσπότης χῆ παρθένος χῆ γραῦς ἂν [...]   
δημοκρατικὸν γὰρ αὐτ' ἔδρων.

Ensuite, dès les premiers vers, je ne laissais rien dans l'inaction ; mais je faisais parler et la femme et l'esclave tout autant, et le maître et la fille et la vieille le cas échéant [...] c'était démocratique ce que je faisais là<sup>42</sup>.

---

<sup>37</sup> PAUSANIAS, *Op cit.*, I, 15

<sup>38</sup> DIOGÈNE LAËRCE, *Vies*, VII, 2, 4

<sup>39</sup> PAUSANIAS, *Op cit.*, I, 20, 3

<sup>40</sup> MORETTI J.-C., « Le théâtre du sanctuaire de Dionysos Eleuthéus à Athènes au Ve siècle av. J.-C. » in *Revue des Etudes Grecques*, Tome 113, juillet-décembre 2000, pp. 284-286

<sup>41</sup> BASLEZ M.-F. (dir.), *Les sources littéraires de l'histoire grecque*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 39

<sup>42</sup> ARISTOPHANE, *Les Grenouilles*, 950. Traduction de Hilaire Van Daele dans ARISTOPHANE, *Comédies : Les Thesmophories – Les Grenouilles*, IV, Paris, Les Belles Lettres, 1928, rééd. 2012

La visée d'une prestation théâtrale est donc bien de mettre en discussion toutes les parties de la société. Ceci est renforcé par la grande capacité d'accueil du lieu – à savoir 17 500 places – qui en fait un lieu de transmission de culture<sup>43</sup> sans équivalent dans la cité.

De plus, le contrôle qu'exerçait la cité sur les représentations en ferait un lieu de transmission de la culture, mais officielle<sup>44</sup>. L'élément essentiel pour appréhender le théâtre comme un lieu d'éducation est sa perspective de réflexion de la communauté sur elle-même<sup>45</sup>. Le public et les acteurs réfléchissent à l'image qu'ils veulent se donner à travers cet outil de communication des oralités.

En quatrième point, l'odéon dit de Périclès, qui jouxte le théâtre, est également représenté comme lieu d'éducation dans ce croquis. En raison des éléments précédents, et en tant qu'édifice théâtral fermé, il est évident que cette structure doit être associée aux fonctions éducatives dans la cité. Néanmoins, il est important de souligner sa plurifonctionnalité : tantôt lieu de concours pour les Panathénées<sup>46</sup>, espace de débat philosophique<sup>47</sup> ou encore tribunal<sup>48</sup> et centre de distribution de blé<sup>49</sup>. Ce lieu, dont la fonction première se concentre autour des concours musicaux et de chants, est emblématique des monuments de la civilisation grecque : il permet de remplir plusieurs fonctions. C'est une des catégories nécessaires à la théorisation des lieux d'éducation.

En dernier point, la proposition cartographique met en scène l'*orchestra*, une structure périssable liée aux fêtes religieuses des dionysies. La dimension religieuse est encore une fois essentielle pour faire le lien entre les membres de la communauté. De plus, l'*orchestra* aurait été le premier théâtre érigé au VI<sup>e</sup> siècle a.C.<sup>50</sup> La localisation de l'édifice est soumise à débat.

---

<sup>43</sup> BASLEZ M.-F., *Op cit.*, p. 41

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 42

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 51

<sup>46</sup> PLUTARQUE, *Vie de Périclès*, 13

<sup>47</sup> DIOGÈNE LAËRCE, *Op cit.*, 184

<sup>48</sup> ARISTOPHANE, *Les Guêpes*, 1109

<sup>49</sup> DÉMOSTHÈNE, *Plaidoyers civils. Contre Phormion*, XXVII, 34, 37

<sup>50</sup> MARTIN R., « La Stoa Basileois. Portiques à ailes et lieux d'assemblée », in *Bulletin de correspondance hellénique*, Volume 66, n°66-67, 1942, p. 279



Ce sont les interprétations de Roland MARTIN qui ont été retenues pour cette proposition de croquis. Ce dernier fait la synthèse des débats en se servant notamment des prospections archéologiques réalisées par Homer A. THOMPSON<sup>51</sup>, bien qu'il en tire des conclusions différentes. Selon lui, l'emplacement de l'*orchestra* serait à chercher au nord-ouest de l'*agora*, en face de la *stoa basileios*<sup>52</sup>. Pour étayer sa théorie, il convoque notamment Lucien<sup>53</sup> mais également la mention des statues des *tyrannoctones* Harmodios et Aristogiton sur l'emplacement de l'*orchestra*<sup>54</sup>. Quoi de plus significatif donc que le lieu de réunion du peuple, l'*agora*, pour de tels symboles. Roland MARTIN insiste donc sur le caractère fondamental de l'*orchestra* dans les assemblées politiques et religieuses<sup>55</sup>. Selon lui, l'*agora* et le théâtre sont liés par deux facteurs : le jeu et les assemblées politiques. Il met en avant le caractère interchangeable de ces fonctions où des jeux se tiennent sur l'*agora* d'Athènes<sup>56</sup> et où des assemblées politiques se tiennent au théâtre du Pirée<sup>57</sup>. Les deux rôles en venant à être totalement confondues avec les théâtres-assemblées des cités de Thoricos et de Rhamnonte<sup>58</sup>.

Ces éléments cartographiés permettent ainsi de mettre en valeur des structures urbaines pouvant être considérées comme des lieux d'éducation dans la cité d'Athènes du Ve siècle a.C. Ces données remettent donc en question le postulat selon lequel les lieux dédiés à l'éducation sont les seuls gymnases et palestres, à l'extérieur de l'enceinte de la cité.

---

<sup>51</sup> THOMPSON H. A., « Buildings on the West Site of the Agorà », in *Hesperia*, VI, 1937, pp. 218-222

<sup>52</sup> MARTIN R., *Op cit.*, p. 280

<sup>53</sup> LUCIEN, *Le Parasite ou qu'être parasite est un métier*, 48

<sup>54</sup> JUDEICH W., *Topographie von Athen*, München, O. Beck, 1905, p. 340

<sup>55</sup> MARTIN R., *Op cit.*, p. 284

<sup>56</sup> XÉNOPHON, *Le commandant de cavalerie*, III, 2

<sup>57</sup> THUCYDIDE, *La guerre du Péloponnèse*, VIII, 93

<sup>58</sup> MARTIN R., *Op cit.*, p. 293

### III – Éléments de définition des structures de *paideia* dans l’Athènes des Ve et IVe siècles a.C

#### A – Les composantes des lieux d’éducation

Les deux propositions cartographiques mettent en exergue que des structures de *paideia* sont bien présentes à l’intérieur de l’enceinte d’Athènes. L’éducation n’est pas une affaire externe à la cité mais bien interne à cette dernière. Dès lors, quatre éléments apparaissent comme les composantes possibles des lieux d’éducation.

Le premier pilier est le caractère public des installations. En effet, la cité ayant vertu à former des citoyens, celle-ci doit nécessairement mettre en place des lieux dans ce but. C’est le cas notamment des gymnases et du théâtre. Installations civiques, l’entretien des lieux est à la charge de la cité. Le caractère de la transmission officielle intervient alors par les liturgies des gymnasiarques et des chorèges. La dimension d’installation publique est développée par le corps des citoyens. Les lieux d’éducation doivent ainsi être accessibles au plus grand nombre.

Le deuxième pilier est lié aux fonctions de ces édifices : plurielles. Les éléments urbains ne sont pas conçus pour être limités à une fonction. C’est ce qui amène d’ailleurs Jean DELORME à insister longuement sur le fait que les gymnases et les palestres ne peuvent pas être dissociés d’un point de vue fonctionnel ou juridique. Seul l’aspect architectural en marque la distinction<sup>59</sup>. C’est un aspect essentiel pour tenter de définir les lieux antiques d’éducation. Ils ne peuvent donc pas être réduits à un seul aspect de formations physique ou intellectuelle.

Le troisième pilier permet de mettre en avant une tierce fonction des structures de *paideia*, à savoir la sociabilisation. Les *stoai* sont les lieux privilégiés des échanges et de la discussion pour tous les habitants de la cité. Les gymnases et les palestres permettent la pratique d’exercices physiques et intellectuels parmi les garçons et les hommes. Le théâtre et l’odéon permettent à la communauté de la cité de partager ses valeurs. L’élément de sociabilisation est une clé de compréhension de la pensée et de l’éducation grecque.

---

<sup>59</sup> DELORME J., *Op cit.*, p. 271

Le dernier pilier, au cœur des composantes des lieux d'éducation, est la culture civique. Les structures mises en évidence par les propositions cartographiques, que ce soit dans la périphérie d'Athènes ou dans la cité *intra-muros*, ont pour objectif de développer la culture de la population. La culture civique est le mélange de dimensions à la fois politique, religieuse et évidemment culturelle. Chaque élément urbain mis en image sur les croquis répond à ces éléments.

Ces quatre piliers permettent donc d'envisager les lieux d'éducation comme des structures plurifonctionnelles, privées ou publiques, accessibles au plus grand nombre et qui, par la sociabilisation, visent à la transmission d'une culture civique. Cette tentative de définition complète celle de Werner JAEGER sur la *paideia* au niveau du perfectionnement moral, intellectuel et physique. Selon lui, et c'est le parti pris dans cette étude, l'éducation et la culture sont indissociables et indissociées pour les Grecs anciens<sup>60</sup>. Néanmoins, elle s'en détache sur le public visé – tous les citoyens et non seulement les aristocrates – et sur les études spécifiques – rhétorique, grammaire, philosophie, arithmétique... Par conséquent, les structures de *paideia* ne pourraient plus être limitées aux gymnases et aux palestres ni concentrées autour de quelques disciplines. Le point central de la tentative de définition est que les lieux d'éducation viseraient à transmettre l'enseignement formel de la cité tout en véhiculant l'informel<sup>61</sup>. Ainsi, ces derniers traduiraient ou relèveraient de conceptions spatiales et culturelles de l'éducation.

## **B – Des conceptions spatiales et culturelles de l'éducation**

Les résultats de l'enquête sur les structures de *paideia*, mises en image par les propositions cartographiques, renforcent les présomptions de conceptions spatiales et culturelles. Tant de l'organisation des structures que de la pratique éducative.

Le postulat admis de l'externalité des lieux d'éducation, symbole de l'autonomie de la cité – notamment en lien avec les fonctions militaires des gymnases<sup>62</sup> – est donc à nuancer.

---

<sup>60</sup> JAEGER W., *Paideia: the ideals of Greek culture, Vol. I, Archaic Greece, The Mind of Athens*, New York, Orford University Press, 1986, p. 23

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 361

<sup>62</sup> DELORME J., *Op cit.*, p. 448

Si les gymnases et les palestres demeurent en périphérie de la ville jusqu'au III<sup>e</sup> siècle a.C.<sup>63</sup>, le croquis des structures de *paideia* dans Athènes met bien en valeur la présence de structures éducatives dans la cité. L'emplacement des édifices révèle une conception spatiale significative : l'*agora* demeure le corps de la cité, que ce soit économiquement, politiquement ou éducativement. En effet, les *stoai* y délimitent un espace de sociabilité bien marqué dont le centre aurait été l'*orchestra*. Cette organisation est tout à fait symbolique : représentations théâtrales, assemblées politiques et pratiques religieuses sont regroupées. Noyaux de l'organisation de la cité, ces éléments en orientent la culture, et donc l'éducation. Werner JAEGER synthétise d'ailleurs ainsi « L'*arété* [ἀρετή – l'excellence] est l'idéal central de toute la culture grecque »<sup>64</sup>.

Au-delà de cette organisation spatiale générale, Roland MARTIN souligne une particularité architecturale dans la conception même de ces lieux de *paideia*. Que ce soit les *stoai*, les théâtres, les salles d'assemblées ou de conférences, le plan retenu est celui d'un « U » permettant de retenir l'attention des personnes vers un centre<sup>65</sup>. L'*agora* elle-même suit une organisation spatiale qui concentre en un lieu. Toutefois, il est nécessaire de souligner une limite propre aux propositions cartographiques. Ces dernières relèvent de choix. Par conséquent, seuls les structures urbaines permettant d'accueillir un public en grand nombre ont été retenues. Dès lors, toute l'emprise urbaine de la cité n'est pas représentée. Cela permet également de mettre en valeur les éléments liés à l'éducation et de pallier les manques des sources archéologiques et littéraires.

Cependant, tous les éléments liés aux structures éducatives nécessitent d'être confrontés à une conception culturelle. Bien que cadres de pensée dans certains dialogues platoniciens, les gymnases et les palestres restent des exceptions dans les lieux d'élaboration des discussions philosophiques. Le cadre commun est celui de la demeure privée, du *συμπόσιον* – *symposion* – le banquet et de la conversation quotidienne au détour d'un chemin, à l'ombre d'un olivier. Selon Platon, l'éducation n'est pas astreinte à un lieu, c'est une habitude : la pratique du questionnement et de la recherche du Vrai. Tout comme les lieux sont plurifonctionnels, la pensée grecque est polysémique. *Paideia*, « l'éducation », ne signifie-t-elle pas aussi « la civilisation » ?

---

<sup>63</sup> Les gymnases du Ptolémaion et du Diogénéion ont été construits *intra-muros* à partir du III<sup>e</sup> siècle a.C.

<sup>64</sup> JAEGER W., *Op cit.*, p. 15

<sup>65</sup> MARTIN R., *Op cit.*, p. 294

Cette présente étude visait à questionner les lieux d'éducation à Athènes *intra-muros*, aux Ve et IVe siècles a.C, et à interroger une possible définition de tels espaces. Dans ce but, cette tentative était couplée de réalisations cartographiques basées sur des sources tant archéologiques que littéraires.

Les réalisations aboutissent au constat qu'il existe bien des lieux d'éducation à Athènes *intra-muros* aux Ve et IVe siècle a.C. Jean DELORME pose l'hypothèse de l'évolution de la localisation des gymnases et des palestres entre l'extérieur de la cité au Ve siècle a.C. et l'intérieur de cette dernière au IIIe siècle a.C. Cependant, les lieux d'éducation se trouvent alors restreints aux seuls gymnases et palestres. Ces deux structures sont considérées comme des édifices éducatifs car sont dédiées à la formation de la jeunesse. Or, s'il est nécessaire et judicieux de considérer ces espaces comme des lieux d'éducation, il est important de leur associer d'autres structures existantes dans la cité.

Dès lors, l'approche de ces éléments urbains repose sur l'appréciation du terme de *paideia*. Terme inévitable pour aborder l'enseignement, il doit être appréhendé dans un sens large pour tenter de cerner la conception antique. Au-delà de la traduction « éducation », il permet de lier ensemble les termes de culture et de civilisation. Car le point central de la définition des lieux d'éducation repose sur l'association des fonctions culturelle, politique et religieuse, en un lieu destiné à être ouvert au plus grand nombre. L'objectif final est la transmission d'un idéal civique.

Bien que cette étude mette en avant des conceptions spatiale et culturelle de l'éducation, elle ouvre surtout de nouvelles perspectives à étudier. La plurifonctionnalité des structures urbaines nécessite de questionner la composition de la cité, dont l'*agora* peut également être appréhendée comme centre éducatif. Qu'en est-il également des autres cités grecques ? Bien qu'Athènes fasse partie des mieux dotées en sources archéologiques et littéraires – et que son influence culturelle sur son temps soit indéniable – elle ne peut être considérée comme paradigme pour tout le monde grec.

Il en va de même pour les contenus dispensés dans les structures : tous les gymnases n'étaient pas comme à Athènes.

La loi gymnasiarque de Béroia, au II<sup>e</sup> siècle a.C., permet ainsi d'apprécier une orientation davantage militaire de l'éducation où les droits et devoirs du gymnasiarque dans son lieu d'exercice sont définis<sup>66</sup>. Le gymnase, comme institution publique, voit son rôle de formation à la citoyenneté évoluer. Appréhender les lieux d'éducation d'autres cités, au prisme des précédents axes, pourrait permettre d'enrichir les questionnements entrepris. Ailleurs cependant, les données risquent de manquer pour que ce tableau puisse être renforcé ou relativisé.

De tels éléments permettent toutefois de créer un lien avec les résultats de l'étude de Éric PERRIN-SAMINADAYAR. En effet, dans cette dernière, il précise les conditions par lesquelles Athènes devient le modèle de l'hellénisme en diffusant sa vie culturelle aux III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles a.C. : ses écoles philosophiques sont désormais ouvertes aux étrangers<sup>67</sup> tandis que l'éphébie perd son caractère militaire pour devenir l'école des élites<sup>68</sup>. Mais, surtout, il explique comment Athènes devient acteur à part entière de la vie culturelle et artistique. En cela, la cité met en place une véritable politique culturelle<sup>69</sup>. Par les résultats du présent article, ne peut-on pas dès lors entreprendre cette volonté de la cité d'agir pour l'éducation dès le IV<sup>e</sup> siècle a.C. ?

En l'état actuel, les propositions cartographiques pour Athènes et sa périphérie aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles a.C., tout comme les tentatives de définition des structures de *paideia*, permettent de mettre en avant une conception de la culture, et donc de l'éducation grecque :

Καὶ τὸ τῶν Ἑλλήνων ὄνομα πεποίηκεν μηκέτι τοῦ γένους, ἀλλὰ τῆς διανοίας δοκεῖν εἶναι, καὶ μᾶλλον Ἑλληνας καλεῖσθαι τοὺς τῆς παιδείσεως τῆς ἡμετέρας ἢ τοὺς τῆς κοινῆς φύσεως μετέχοντας.

---

<sup>66</sup> HATZOPOULOS M.B. et GAUTHIER Ph., *La loi gymnasiarque de Béroia*, Paris, De Boccard, 1993, pp. 145-154

<sup>67</sup> PERRIN-SAMINADAYAR E., *Education, culture et société à Athènes : Les acteurs de la vie culturelle athénienne (229-88) : un tout petit monde*, Paris, De Boccard, 2007, pp. 103-106

<sup>68</sup> *Ibid.*, pp. 51-52

<sup>69</sup> *Ibid.*, pp. 171-195

Si le nom de Grecs désigne moins un peuple particulier, qu'une société d'hommes éclairés et polis ; si l'on appelle Grecs plutôt ceux qui participent à notre éducation que ceux qui partagent notre origine, c'est à nos institutions qu'on le doit<sup>70</sup>.

Isocrate, *Panegyrique*, 50

---

<sup>70</sup> Traduction de Dareste in *Orateurs et Sophistes Grecs. Choix de Harangues, d'Eloges Funèbres, de Plaidoyers Criminels et Civils, de Dissertations, de Prodicus. Périclès, Antiphon, Andocide, Lysias, Isocrate, Isée, Lycurgue, Hegesippe, Hypéride, Dinarque, Dion Chrysostome, et Maxime de Tyr*, Paris, Charpentier, 1842

## Sources archéologiques

*Archaiologikon Deltion*, volume 20, 1965, pp. 68-69

BILLOT M.-F., « Le Cynosarges, Antiochos et les tanneurs. Question de topographie », in *Bulletin de correspondance hellénique*, Volume 116, Livraison 1, 1992, pp. 119-156

CARUSO A., « A New Athenian Gymnasium from the 4<sup>th</sup> Century BC? », in *Development of Gymnasia and Graeco-Roman Cityscape*, Berlin, Edition Topoi, Volume 58, 2018, pp. 197-214

COQUEUGNIOT G., « L'agora et ses bâtiments », in *Les Dossiers d'Archéologie*, n°342, novembre décembre 2010, pp. 72-79

HATZOPOULOS M.B. et GAUTHIER Ph., *La loi gymnasiarque de Béroia*, Paris, De Boccard, 1993, pp. 145-154

KOUMANOUDIS S.N., « Ἀττικὸν ψήφισμα », in *Archaologiki Ephéméris*, Athens, Archeological Society of Athens, 1884, pp.161-166

LYGOURI E., « Excavating an Ancient Palaestra in Athens », in *Excavating Classical Culture. Recent Archaeological Discoveries in Greece*, Oxford, Archaeopress, Classical Archaeology, 1, 1031, 2002, pp. 203–212

MARTIN R., « La Stoa Basileois. Portiques à ailes et lieux d'assemblée », in *Bulletin de correspondance hellénique*, Volume 66, n°66-67, 1942, p. 279

PETROCHILOS N., « Graffiti du Gymnase d'Andros », in *Bulletin de correspondance hellénique*, Volume 132, Livraison 1, 2008, pp. 403-426

THOMPSON H. A., « Buildings on the West Site of the Agorà », in *Hesperia*, VI, 1937, pp. 218-222



## Sources littéraires

ARISTOPHANE, *Comédies : Les Guêpes – La Paix*, II, Paris, Les Belles Lettres, 1925, rééd. 2019, 280 pages

ARISTOPHANE, *Comédies : Les Thesmophories – Les Grenouilles*, IV, Paris, Les Belles Lettres, 1928, rééd. 2012, 330 pages

DEMOSTHÈNE, *Plaidoyers civils (Discours XXVII-XXXVIII)*, I, Paris, Les Belles Lettres, 1954, rééd. 2002, 554 pages

DIOGÈNE LAËRCE, *Vies et doctrines des philosophes illustres*, Paris, Le Livre de Poche, 1999, 1398 pages

LUCIEN, *Œuvres complètes*, Paris, Les Belles Lettres, 2018, 1438 pages

PAUSANIAS, *Description de la Grèce, Livre I, L'Attique*, I, Paris, Les Belles Lettres, 1992, 481 pages

PLATON, *Protagoras*, Paris, Les Belles Lettres, 1997, rééd. 2019, 192 pages

PLATON, *Lysis*, Paris, Les Belles Lettres, 1999, rééd. 2002, 74 pages

PLATON, *Œuvres complètes : Théétète*, VIII, 2<sup>e</sup> partie, Paris, Les Belles Lettres, 1926, rééd. 1993, 260 pages

PLATON, *Œuvres complètes : Hippias majeur – Charmide – Lachès – Lysis*, II, Paris, Les Belles Lettres, 1921, rééd. 1936, 312 pages

PLATON, *Œuvres complètes : Les Lois (VII-X)*, XII, 1<sup>ère</sup> partie, Paris, Les Belles Lettres, 1956, rééd. 1976, 356 pages

THUCYDIDE, *La guerre du Péloponnèse (Livre VIII)*, V, Paris, Les Belles Lettres, 1972, rééd. 2003, 260 pages

XENOPHON, *Helléniques (Livres IV-VI)*, II, Paris, Les Belles Lettres, 1939, rééd. 2003, 483 pages

XENOPHON, *Le commandant de la cavalerie*, Paris, Les Belles Lettres, 1973, rééd. 2003, 141 pages

## Bibliographie

BASLEZ M.-F. (dir.), *Les sources littéraires de l'histoire grecque*, Paris, Armand Colin, 2003, 256 pages

DELORME J., *Gymnasion, Etude sur les monuments consacrés à l'éducation en Grèce (des origines à l'Empire romain)*, Paris, Editions E. de Boccard, 1960, 537 pages

DYER T. H., *Ancient Athens, its History, Topography and Remains*, London, Forgotten Books, 1873, rééd. 2012, 558 pages

JAEGER W., *Paideia: the ideals of Greek culture, Vol. I, Archaic Greece, The Mind of Athens*, New York, Orford University Press, 1986, 537 pages

JUDEICH W., *Topographie von Athen*, München, O. Beck, 1905, 416 pages

LEGRAS B., *Education et Culture dans le monde grec. VIIIe siècle av. J.C. - IVe siècle ap. J.-C.*, Paris, Armand Colin, 1998, rééd. 2004, 156 pages

MARROU H.-I., *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité, Tome 1, Le monde grec*, Paris, Editions du Seuil, 1948, 437 pages

M.C.K. CAMP II J., *The Athenian Agora. Site Guide*, Princeton, The American School of Classical Studies at Athens, 2010, rééd. 2015, 192 pages

PERRIN-SAMINADAYAR E., *Education, culture et société à Athènes : Les acteurs de la vie culturelle athénienne (229-88) : un tout petit monde*, Paris, De Boccard, 2007, 699 pages